

FICHE DE MISE EN CONFORMITE

RGPD

11

Date :	4 novembre 2020	Version :	1
Service	Economat		
Nom RdT :	[REDACTED]		
Traitement :	Gestion du denier		

Revue de novembre 2020

- 1) Les formulaires d'appel au don du diocèse ne comportent pas l'accord de la personne quant à la réception de mails périodiques,
- 2) Quelques accords de diffusion par email sont à organiser :
 - chèques spontanés : il faudrait pour le bien, envoyer un email ou un courrier au donateur pour lui indiquer que ses coordonnées ont été enregistrées et qu'il recevra des message/courrier dans le futur
 - idem pour les dons via bornes,
- 3) Vérifier que pour les dons en ligne, l'accord est bien demandé.
- 4) Voir contrat Altériade
- 5) Vérifier que le contact pour consultation/modification/suppression est bien présent sur tous les chemins.
- 6) Le fichier transmis à la comptabilité doit se limiter à un liste de nom-prénom-montant du don.
- 7) mettre en place la méthodologie pour éliminer les contacts inactifs pendant 5 ans.
- 8) [Normaliser la procédure avec la communication](#)

---==ooOoo==---

Diocèse d'Evry	denier.doc	1
-----------------------	------------	---